

**PRODUITS HYGIÉNIQUES RÉUTILISABLES :
LA MRCVO BONIFIE SON OFFRE DE SUBVENTIONS**

VAL-D'OR, LE 19 AVRIL 2023. – Afin d'encourager les familles de son territoire à réduire leurs déchets en utilisant des produits plus écologiques, la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) a procédé à la bonification de son programme de subvention, instauré en 2010, en y ajoutant les produits pour l'hygiène féminine et ceux traitant l'incontinence.

Faciliter l'accès aux ressources

Depuis 2010, les familles de la Vallée-de-l'Or ont accès à une subvention pour l'achat de couches lavables. Cette année, le conseil des maires a choisi de bonifier son programme afin d'atteindre davantage de citoyens et de citoyennes qui désirent réduire leur empreinte écologique.

« Nous cherchons toujours à améliorer la qualité de vie de notre communauté, et ce, en étant à l'écoute de leurs besoins. Nous avons reçu des demandes en ce sens, alors nous avons confiance que cette bonification aura un réel impact positif sur notre territoire », affirme M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO.

Pour une MRC plus verte

Les modalités, qui découlent des recommandations du Comité consultatif en environnement (CCE) de la MRCVO, permettront à la population d'avoir accès à une subvention équivalente à 25 % des coûts, jusqu'à une valeur maximale de 100 \$ par demande.

« Nous sommes sensibles aux réalités auxquelles certains groupes de notre société font face et nous désirons être le plus inclusif possible dans nos démarches pour aider la population dans ses efforts de réduction des déchets », ajoute M. Marco Veilleux, directeur du Service de la gestion des matières résiduelles à la MRCVO.

Catégorie	Limite permise
Couches lavables	Une subvention par enfant
Produits d'hygiène féminine	Une subvention aux cinq (5) ans
Produits pour l'incontinence	Une subvention par année

Notons que la subvention ne s'applique pas à l'achat de tissus et d'accessoires pour la confection.

Les Or-valléens et Or-valléennes qui désirent formuler une demande de subvention pour l'un des produits admissibles doivent remplir un formulaire disponible en ligne au <https://bondebarras.mrcvo.qc.ca/programme-de-subvention/> et le transmettre avec une preuve de résidence, une preuve d'achat et un certificat de naissance (dans le cas des couches lavables).

– 30 –

Sources : Sophie Rouillard
Agente de communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 262
sophierouillard@mrcvo.qc.ca